

2nde Journée régionale des animateurs de RAM

Mardi 09 octobre 2018

Conférence de Mme Suzon Bosse-Platière : « Posture et positionnement des animatrices et animateurs de RAM. »

Mme Suzon Bosse-Platière est psychopédagogue, formatrice et intervenante spécialisée dans la petite enfance. Elle a notamment publié aux éditions Erès :

- « *Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?* » (Avec Anne Dethier, Chantal Fleury et Nathalie Loutre-Du Pasquier) en 2014.
 - « *Les relais assistantes maternelles : améliorer l'accueil individuel des jeunes enfants ?* », en 2010.
-

Organisation de l'après-midi

- 14h – 14h30** Temps de présentation et d'expression des questions spontanées des animateurs/trices de RAM, au sujet de leur travail et de leur positionnement professionnel vis-à-vis des assistantes maternelles, mais aussi vis-à-vis des parents accueillis et des puéricultrices de la PMI.
- 14h30 – 15h30** Temps de conférence par Mme S. Bosse-Platière sur le positionnement professionnel de l'animateur/trice de RAM et son rôle dans la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s.
- 15h30 – 15h45** Pause
- 15h45 – 16h30** Temps de questions et d'analyse de situations avec les participant(e)s et bilan « à chaud » de cette journée.

La conférence est donc vue comme un temps d'échange et de partage, dont le contenu vivra des différentes prises de paroles.

Vous trouverez ci-après, une présentation succincte des questions et notions centrales qui animeront l'intervention de Mme S. BOSSE-PLATIERE.

L'objectif premier du rôle de l'animatrice/trice de RAM, défini par circulaire de la CNAF, est « *d'accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles* ».

Cette définition pose un certain nombre de questions au quotidien de l'exercice professionnel des animateurs/trices de RAM :

- **Quel positionnement** pour l'animatrice de RAM à l'**extérieur** de l'exercice professionnel de l'assistante maternelle, lui-même à l'**intérieur** de son domicile ?
- En quoi une « animatrice », dont le rôle n'est ni hiérarchique, ni d'encadrement de l'exercice professionnel des assistantes maternelles, peut-elle **aider à leur professionnalisation** ?
- Qu'est ce qui est professionnalisant dans le rôle et le travail de l'animatrice pour les assistantes maternelles ? Quand et où cela se passe-t-il ?
- Comment gérer le paradoxe premier du rôle de l'animatrice : proposer aux assistantes maternelles de rompre leur solitude d'exercice, chez elles, et de rencontrer au relais d'autres professionnelles, alors qu'une richesse de leur mode d'accueil est de proposer aux enfants accueillis la tranquillité et la continuité d'un accueil au sein de leurs domiciles privés ?
- Que faire, que proposer qui soit professionnalisant ?

La qualité de l'accueil d'un enfant et de ses parents fait partie intégrante de la professionnalisation des assistantes maternelles. L'intérêt de l'enfant est au centre de ces questions. Il en est de même pour la qualité des relations avec ses parents, car il n'y a pas de qualité de l'accueil d'un enfant sans qualité de l'accueil de ses parents. Et tout cela est de la responsabilité de la professionnelle. Cela va très loin et demande une importante réflexion tant cela est complexe et exigeant. Ainsi, nous tenterons de répondre à ces deux questions :

- En quoi l'animatrice peut-elle favoriser la qualité de l'accueil des enfants et des parents, chez l'assistante maternelle, alors qu'elle travaille avec elle à l'extérieur ?
- Quel rôle spécifique peut-elle jouer dans la qualité de l'accueil des parents ?

D'autre part, cette mission d'accompagnement de la professionnalisation des assistantes maternelles, aussi centrale et quotidienne soit elle pour les animatrices, est très difficile. En effet, il importe de savoir de quoi nous parlons quand nous parlons de professionnalisation d'un travail effectué au sein de la vie privée des personnes, confondu au plus haut point avec elle et l'éducation de ses enfants.

Cette confusion entre privé et professionnel est en effet le propre de ce métier particulier et se doit absolument d'être clarifiée, auquel cas tout discours se retrouve « plaqué » et n'aide pas dans la pratique.

Il est donc impossible de parler de professionnalisation sans parler des situations paradoxales que le travail fait vivre à chaque assistante maternelle, ni sans travailler absolument la différenciation à faire clairement entre être mère (ou père) et être professionnel(le) ; ni non plus sans travailler ce qu'il en est de la qualité de l'accueil d'un enfant et celle de l'accueil des parents.

- **Qu'est-ce que « professionnaliser » et pourquoi** professionnaliser un travail exercé depuis toujours (ou presque) au sein du domicile privé, en même temps ou à la suite de l'éducation de ses propres enfants. Quel lien entre professionnalisation et qualité du travail ?

Il s'agit ici de mieux définir ce qu'il en est de **la qualité de l'accueil** d'un très jeune enfant et de ses parents ;

- Comment l'animatrice de Ram peut-elle permettre (ou pas) **une réelle professionnalisation** du travail de l'assistante maternelle ? En quoi est-elle, de fait, « modèle professionnel identificateur » pour les assistantes maternelles de son secteur ? Quelles conséquences cela a-t-il dans le positionnement de son rôle et dans son mode de relation professionnelle avec les assistantes maternelles, les enfants accueillis et leurs parents ?

- En quoi **le temps dit « d'animation »**, temps de rencontre entre les assistant(e) maternel(le)s, l'animatrice et les enfants est, de fait, **le temps professionnel privilégié** et doit-il le demeurer comme objectif premier du travail du RAM ? En quoi l'animatrice joue-t-elle un rôle central dans la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s ?